



Resiliation contrat abonnement club sport

Par **bilkiss**, le **04/03/2008** à **07:43**

BONJOUR,
Voilà j'ai souscrit à un abonnement d'un an il ya a un mois dans un club de sport.
Mais voila ce n'était pas prévu mais je dois déménager dans un mois dans un autre pays .La responsable du club de sport me dis qu'elle ne peut pas résilier le contrat.
Quand est il du droit français?
puis je ou pas résilier ce contrat et quel article de la loi invoquer?
De plus puis je demander à ma banque d'interdire le prélement chaque mois ou dois je attendre que le club accepte la résiliation?
Réponse urgente svp